Commerces et services

JARDIN DE LA FERME DES RAUCHES
Cueillette libre de légumes de saison

Vincent SAILLARD & Nathalie RENOUX
Ferme des Rauches
24, rue de la Loire
06 37 62 73 81

A LA BONNE EPOQUE
Restaurant

Mr Sébastien MARTIN
2, route de Chabrolles

02 48 77 64 04

CHEZ IRENE
Bar - Tabac - Presse - Relais banque
Mme BOVE Irène
3, Place du 11 Novembre

02 48 76 18 23

BOULANGERIE

Mr & Mme BRUNET
2, rue du Château Gaillard

02 48 76 52 31

PROXIMARCHE
Epicerie - Boucherie - Charcuterie

Mr JORANDON Vincent
Place des camions

02 48 76 54 80

CABINET MEDICAL

Docteur BILLET Arnaud
Centre Rural Intergénérationnel
Le Domaine d'en bas

03 86 59 90 94

CABINET INFIRMIER

Mme GILLOT Marion
Centre Rural Intergénérationnel
Le Domaine d'en bas

06 64 32 56 68

KINESITHERAPEUTE

Mme MITRI Chantal
Mr NOBILET Pierre
Centre Rural Intergénérationnel
Le Domaine d'en bas

02 48 76 39 85

PEDICURE / PODOLOGUE

Mme AUFRERE Marie-Claude
Centre Rural Intergénérationnel
Le Domaine d'en bas

02 48 80 23 71

ORTHOPHONISTE

Mme GARSAULT Aurore
Centre Rural Intergénérationnel
Le Domaine d'en bas

02 48 76 39 81

CABINET NYMPHOSE

Mme MARTINET Sylvie
1 bis, rue du Château Gaillard

02 48 80 57 83 / 06 84 31 47 68

Ludivine Coiffure

Mme MERLE Ludivine
Le Domaine d'en bas

02 48 76 39 84

Au fil de La Loire
Beffes

Numéros utiles

Secrétariat mairie **02 48 76 51 08**

LE PETIT BEFFOIS

N° 1 Janvier 2021

Le mot du Maire

Chères Beffoises, chers Beffois,

Je mesure les responsabilités, l'intensité de la tâche que vous m'avez confiée et je suis fier d'assurer cette fonction si prenante, faite de moments tristes ou dramatiques et de moments de satisfaction, de joie même s'ils sont très rares en cette période. Je ne vous parle pas de moments inédits comme ce virus qui nous menace toujours et qui nous vaut cet éloignement : annulation du repas des anciens, faible reprise des activités des associations qui ne peuvent rien programmer à moyen terme. Les changements de règles dus à cette situation perturbent beaucoup notre vie au quotidien, certaines personnes le vivent mal. Malgré cela, nous avons réussi à organiser le 14 juillet et le gruyère qui fut un moment chaleureux et convivial pour grand nombre de nos habitants.

Nous devons continuer la mise en conformité de nos bâtiments. Grâce aux efforts accomplis, durant le mois d'août, nous avons eu l'avis favorable pour la réouverture de nos salles des fêtes. Il est obligatoire de modifier l'agencement de notre cantine scolaire qui a fait l'objet d'une mise en demeure des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Cher.

Il sera nécessaire de mettre aux normes notre réseau d'assainissement sur une bonne partie de notre village, avant d'envisager de nouveaux projets de construction de lotissement. Cette mission, je la mènerai à bien, j'en suis certain, avec un nouveau Conseil dynamique et épaulé par des adjoints qui ne ménagent pas leur temps et leur énergie. Je sais également que je pourrai compter sur la volonté, les compétences de tous les Conseillers qui affirment leur choix de travailler collectivement. ***Il est indispensable de prendre des décisions en début de mandat, nous les prendrons ensemble pour la pérennité de notre commune.*** *Nous saurons faire profiter notre Commune de notre énergie, de notre solidarité et de nos connaissances.*

Vous pouvez compter sur moi, sur votre Conseil Municipal, et sur notre investissement au sein de la Communauté de Communes.

Je profite de cette parution pour vous souhaiter une Bonne Année et surtout une très bonne Santé.

Olivier LE CAM

Dans nos Rues !
Voirie

Jean PERRIN

Suite à l'épidémie du COVID 19, et l'arrêt de travail de nos employés pendant deux mois, l'herbe et les haies n'ont pas respecté le confinement et ont continué de pousser.

Depuis la reprise du travail, l'équipe technique et entretien des espaces verts a fourni de gros efforts, mais tout n'est pas encore parfait. Il est à noter que la commune a 3,8 Km de haies, 13 hectares d'espaces verts et en plus l'entretien de l'itinéraire Loire à vélo, sur la levée de la Loire et du Canal de BEFFES à la limite de commune de LA CHAPELLE MONTLINARD.

Les arbres à tailler et entretenir sont également nombreux dans la commune.

À l'entretien des espaces verts, s'ajoutent le ramassage des déchets verts, l'arrosage des fleurs, le prêt des remorques (livraison et enlèvement). Le personnel effectue également à la demande, de petits travaux d'entretien des bâtiments.

De plus, de nombreuses incivilités causent un surcroit de travail qui ne devrait pas être :

-Les bouteilles vides posées à côté des containers.

-Les sacs d'ordures jetés çà et là, même dans le container à vêtements.

-Les dépôts de déchets divers à proximité de la salle des fêtes et du stadium, et avec malheureusement beaucoup de bouteilles d'alcool en ce dernier lieu.

Nous pensons que le temps passé à faire disparaitre ces incivilités, serait plus efficace s'il était employé à nettoyer les rues du village.

Nous espérons qu'avec un petit effort des habitants, BEFFES redeviendra rapidement une commune propre, dont nous pourrons être fiers.

Sachez que la commission voirie et l'ensemble du conseil municipal y attachent une grande importance.
Pour conclure ce petit mot, méditons sur cette citation célèbre :
Il est vrai que la critique est facile, mais il faut déjà se l'appliquer à soi-même.

Maisons fleuries

C'est sous un ciel couvert le samedi 27 Juin 2020 que les 7 membres du jury

ont voté le palmarès des 17 maisons fleuries en compétition

Voir en page 3

Une remise au goût du jour de la communication communale par SMS ou notification est à l'étude. A l'heure où les contacts rapprochés sont limités (covid), la municipalité travaille sur des outils de communication numérique à destination du plus grand nombre.

Notre patrimoine
Bâtiment

Guy TARDIVON

Les mises en conformité et en sécurité sont les points primordiaux dans les établissements recevant du public (ERP).

Une mairie se doit de rendre des comptes à la Préfecture et au SDISS sur ces points. C'est à ceci que nous avons œuvré depuis notre prise de fonction.

Les deux salles des fêtes autorisées à réouvrir !

Salles des fêtes :
Beaucoup d'échanges avec la Préfecture, fourniture des justificatifs de ce qui avait été fait, réalisation en peu de temps des travaux indispensables et voilà, **les deux salles des fêtes seront autorisées à réouvrir une fois passée la période de confinement.**

Certes, il y a encore beaucoup de travail à faire et nous le ferons, c'est l'engagement que nous avons pris auprès des autorités de tutelle qui nous ont accordé toute leur confiance vu le travail accompli depuis notre arrivée.

Seul handicap indépendant de tous, la COVID19.

Des réflexions sont en cours concernant la halle de Chabrolles qui est actuellement fermée pour des questions de sécurité.

Nous n'envisageons pas de travaux pharaoniques qui seraient difficilement finançables par la commune.

Nous avons commencé à traiter les problèmes de conformité, à savoir un aménagement extérieur de l'issue de secours, ce qui est impératif.

Ecole :
Le virucide imposé et utilisé pendant la crise sanitaire pour nettoyer les classes a détérioré les tables de la classe GS/CP. C'est dans du mobilier neuf que nos bambins ont fait leur rentrée de Toussaint. Une bonne motivation pour quitter la maternelle et rentrer dans la « grande école ».

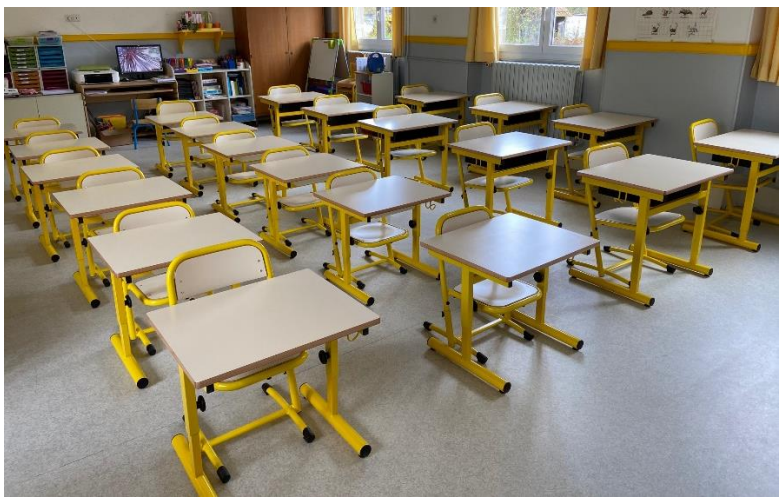

Le bâtiment de la plongée à Chabrolles a souffert de la sécheresse de l'année passée. Beffes ayant été reconnue commune sinistrée due à la sécheresse, nous avons fait une déclaration.

Défibrillateur

Vous pourrez peut-être sauver une vie !

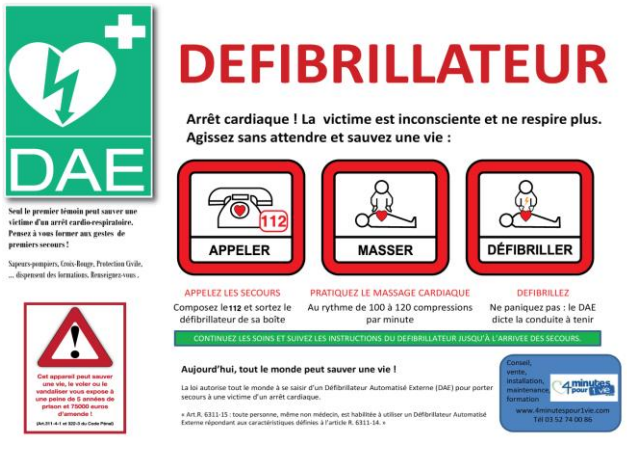

<u>Qu'est-ce qu'un défibrillateur ?</u>

C'est un appareil qui permet d'analyser le rythme cardiaque d'une personne pour ensuite, éventuellement faire repartir l'activité du cœur.

En effet, suite à un choc ou une attaque, les battements du cœur peuvent devenir anarchiques. Un choc électrique peut permettre de revenir à des battements plus réguliers.

Nous en avons installé 2 sur la commune :

Un à l'extérieur de La Poste qui peut être utilisé pour les salles polyvalentes et le Gymnase.

Un autre à l'extérieur du CRI, côté parking.

Si une personne est victime d'un arrêt cardiaque devant vous, **n'hésitez pas à vous en servir !**

Eclairage public

Vous promenez-vous dans les rues de Beffes à 3h30 du matin ?

Pour la majorité des habitants et pour ne pas dire pour tout le monde, la réponse est **NON**.

Alors pourquoi les rues sont-elles éclairées de si bonne heure ?

C'est la question que s'est posée le nouveau conseil municipal et la réponse a été simple : Il n'y a aucun intérêt pour les habitants et en plus c'est de la dépense inutile. Il a donc été décidé de modifier les horaires de l'éclairage public sur la commune.

Allumage le matin à 5h et extinction le soir à 22h30 sauf, pour des raisons de sécurité, le pont restera allumé ainsi que la place des camions.

Un arrêté municipal définissant ces nouveaux horaires prendra effet à partir du 1er février 2021

Des panneaux d'information seront posés aux entrées de la commune et un affichage sera fait dans les commerces.

présence verte
libres d'être actifs

Agence de Bourges

Comment rompre l'isolement des personnes âgées ou handicapées en leur garantissant une vie à domicile en toute sécurité ?

Malaise

Chute ***Angoisse***

Agression ***Incendie (DAAF)***

L'association Présence Verte Beauce Cœur de Loire *Agence de Bourges* propose un dispositif permettant de prévenir à distance, 24h/24, un réseau d'assistance constitué de membres de la famille, d'amis, de voisins, d'intervenants à domicile, auxquels s'ajoutent le médecin traitant et les services de secours (pompiers, SAMU, gendarmerie).

Pour être sûr d'avoir fait le nécessaire,
Contactez *Présence Verte Beauce Cœur de Loire* ***Agence de Bourges***
7, Rue de l'Ile d'Or 18022 BOURGES Cedex
Tel : 02 48 23 06 82 Fax : 0248230671 Courriel : pv18@presenceverte.fr

Il vous est communiqué que la **Mairie**, par l'intermédiaire du **CCAS**, prend à sa charge le montant de l'inscription, qui se monte à **39 €.**

Finances

Bertrand SERVOIS

Le budget 2020 a été voté en juillet, très tardivement par rapport aux autres années en raison de la COVID, du confinement et du report des élections des maires qui s'en est suivi.

La situation des finances de Beffes à la fin de l'exercice 2019, était la suivante :

- Des dépenses courantes ayant augmenté de près de 20% par rapport à 2018,
- Un endettement de plus de 4 500 € par habitant, enfants compris, sur 20 ans,
- Des ressources provenant de l'Etat régulièrement à la baisse,
- Des charges de la Communauté de Communes croissant régulièrement, sans pour autant diminuer les nôtres dans les mêmes proportions,
- Des impôts locaux avec de forts écarts par rapport aux autres communes du département.
-

Sur ce constat, le Budget 2020 est marqué par les choix suivants :

- Maitrise des dépenses en les diminuant là où c'est possible, en maintenant les services aux habitants de Beffes et ce, dans un esprit de bon père de famille,
- Baisse de notre endettement avec un objectif de le diminuer pendant cette mandature et faire en sorte qu'aucun nouvel emprunt ne soit pris dans les trois années à venir,
- Réduction progressive de l'impact de la taxe sur les ordures ménagères, suite à l'harmonisation avec les autres communes de notre Communauté de Communes,
- Correction des écarts trop importants entre les taxes de Beffes et celles des autres communes de notre département et ce, avec prudence, compte tenu de l'environnement économique des entreprises.
-

Ce budget marque une volonté du Conseil tout entier de retrouver des finances raisonnables. Cet effort, nous devons le faire maintenant afin de préparer l'avenir. Nous le mènerons au nom et pour tous les habitants de Beffes.

Ainsi, les taxes locales 2020 sont les suivantes :

Taxe	2019	2020	Moyenne départementale
Habitation *	19,22%	19,22%	26,13%
Foncier bâti	28,52%	27,83%	21,73%
Foncier non bâti	98,50%	96,13%	39,39%
CFE	31,27%	30,52%	26,23%

* cette taxe est figée depuis la réforme par l'Etat

BUDGET 2020

Dépenses de fonctionnement		*Recettes de fonctionnement*	
Charges à caractère général	463 500	Produits et services	50 200
Charges de personnel	655 500	Autres produits (dont locations)	43 000
Autres charges courantes	234 548	Taxes foncières et d'habitation	940 860
Charges financières (intérêts d'emprunts)	72 000	Autres taxes	512 000
Dotation aux amortissements	8 562	Dotation et participations	216 700
Vrt section investissement (pour rbt capital)	161 086		
TOTAL DEPENSES de Fonctionnement	**1 595 196**	**TOTAL RECETTES de Fonctionnement**	**1 762 760**
Remboursement de la dette	162 500	FCTVA	27 000
Opérations d'équipement	34 148	Excédents fonction. Capitalisés	148 678
Reste à réaliser n-1	328 102	Prélévements venant du fonctionnement	169 648
		Reste à réaliser n-1	35 457
		Solde positif reporté années précédentes	143 967
TOTAL DEPENSES	**524 750**		**524 750**

100 bougies …

Martine MÉTÉNIER

Mme JOURDAN entouré du Maire, des adjoints et de sa Famille !

Le 20 juin 2020,

Mr le Maire et ses adjoints se sont rendus rue du Château Gaillard chez Mme JOURDAN à l'occasion de ses 100 ans , pour lui souhaiter un joyeux anniversaire et trinquer à une vie très longue.
Arrivée le 1er Mai 1956 avec toute sa famille, elle habite toujours dans sa maison.
Elle a donné naissance à six enfants, trois garçons et trois filles dont Anne-Marie connue de nombreux Beffois.
Elle a dix-sept petits enfants, vingt-huit arrière-petits enfants et un arrière arrière petit-fils.
Ce jour-là nous avons pu constater qu'elle conservait bon pied bon œil et une souplesse du tonnerre.
Nous tenons à lui renouveler tous nos vœux de bonne santé et une vie des plus paisible.

Concours des Maisons Fleuries

Jacques BAUDET

Le 27 Juin, sous une pluie battante, Martine MÉTÉNIER et Jacques BAUDET accompagnaient les 7 représentants des communes d'Argenvières, Cours-les-Barres, Jouet-sur-l'Aubois, Jussy-le-Chaudrier , Marseilles-les-Aubigny, Saint-Léger-le-Petit et Torteron pour voter le palmarès parmi les 17 maisons fleuries en compétition.

3 catégories sont définies par des critères départementaux.

1ère catégorie :

Maison avec jardin dans un décor paysagé

2ème catégorie :

Décor floral sur voie publique

3ème catégorie :

Maison avec terrasse ou jardinet fleuri

Ne soyez pas impatients la remise des prix se fera dès 2021. Si la situation devait perdurer les prix seraient portés à domicile.

Activités de CHABROLLES

Martine MÉTÉNIER

La navigation des **bateaux de location** a repris début juin. Elle se trouve à nouveau en faible activité suite au passage obligatoire des écluses à deux bateaux.

Le **site de plongée** a repris depuis le weekend de l'Ascension avec une demande express des pompiers. Cela n'a pu se réaliser qu'avec la signature d'un protocole sanitaire entre la commune et tous les clubs. Idem pour le **tennis, karaté, Viet vo dao**, **pétanque** , tout cela sans utilisation des salles communes, vestiaires et douches.

En ce qui concerne la location des **bungalows** hors plongée, la décision a été prise de les louer par période de 8 jours et sans fourniture de linge de couchage. Depuis le 1er août, nous acceptons les locations pour 3 jours minimum.

Le **camping**, quant à lui, a repris dès le début et c'est ainsi que nous avons accueilli sur notre site, deux jeunes Alexis et Valentine (photo à droite) qui ont entrepris un tour de France sur une durée de 3 mois environ avec un tandem côte à côte à assistance électrique rechargeable avec panneau solaire et pédaliers indépendants.

.

Ceci permet à chacun d'avoir sa propre cadence. Beffes était leur 12eme étape, et 90% de leur parcours emprunte des pistes cyclables. Vous pourrez retrouver leur périple sur OUICYCLE.

U.S.O.N

Diffusion des matchs de L'U. S. O. N

Marc GODARD

En partenariat avec une association nivernaise pour le tissage de lien social, la Municipalité a accepté de prêter l'espace pour la retransmission des matchs de l'U.S.O.N sous chapiteau et sur écran géant ; 5 matchs ont été diffusés dont un à la salle des fêtes pour cause d'intempérie.

A terme cette association devrait sillonner les routes de plusieurs communes du Cher et de la Nièvre.

Manifestations

Jacques BAUDET

Fête du 14 juillet :

C'est par un 14 juillet ensoleillé et avec une température très agréable que nous avons organisé une nouvelle formule du « gruyère ».

Cette manifestation s'est déroulée à l'extérieur du CRI avec toutes les consignes sanitaires respectées, avant d'admirer le feu d'artifice.

La Municipalité a offert l'apéritif, les boissons, le gruyère et le chocolat et a mis à disposition des tables, bancs et barnums.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions afin de renouveler l'expérience et de l'améliorer .

Remise des prix à l'école des Tilleuls

Le 2 juillet la Municipalité a remis les prix aux élèves de CM2, les autres ont été remis début septembre.

A cause du confinement nous n'avions pas reçu tous les prix.

Après cette remise, un concert de «Boomwhacker» a été donné dans la cour de l'école par les CM et préparé par leurs soins .

Le Boomwhacker est un tube en plastique léger, creux et codé par couleur, réglé sur une hauteur musicale en fonction de la longueur.

Les Boomwhackers sont des instruments à percussions.

Le déploiement de la fibre continue :
Berry numérique et Orange continuent leur programme de déploiement de la fibre, notre commune parmi d'autres fait partie de la phase 2 et l'ensemble du département sera couvert d'ici à 2025.

ECOLE GARDERIE CANTINE

Martine MÉTÉNIER

La rentrée scolaire s'est déroulée normalement le 1er Septembre 2020, malgré les conditions sanitaires spécifiques imposées mais bien respectées par tous. Le 2 novembre, suite aux nouvelles mesures sanitaires gouvernementales, des modifications nous été imposées (nettoyage des sanitaires, port du masque, 2 services pour la cantine). Ce sont environ 80 élèves qui ont repris le chemin de l'école, effectif légèrement en baisse cette année, répartis dans 4 Classes. Une nouvelle institutrice, Aurélie GARNAUD, est arrivée au sein de l'école. L'équipe enseignante se compose de :

Véronique THIBAUD, directrice avec les 25 CE, détachée le lundi pour la Direction
Aurélie GARNAUD, avec 19 CM
Nathalie TAHIRI, avec 19 CP – GS
Rachel LETERTRE, avec 19 MAT – PS
Elise COURONNE qui assure le détachement des lundis.
Ce même jour, a eu lieu la remise des prix qui n'avait pu avoir lieu fin juin, suite à la Covid 19. Tous les enfants ayant fréquenté l'établissement durant l'année scolaire 2019/20, ont reçu un livre offert par la Municipalité.

Les activités périscolaires ont également repris, à savoir la garderie qui accueille environ 30 enfants régulièrement inscrits, matin ou (et) soir. Cet accueil est assuré par notre personnel communal.
La cantine scolaire, accueille entre 50 et 60 enfants.
Nous nous sommes trouvés face à une situation ubuesque :
La cuisine, qui est récente, ne respecte pas toutes les normes sanitaires :
En effet la disposition des pièces ne suit pas la logique de préparation maison des plats, imposée par les services sanitaires. Nos équipements sont disproportionnés pour une cuisine satellite, c'est-à-dire recevant les plats préparés d'une cuisine centrale. Avec cela, aucune formalisation du Plan de Maitrise Sanitaire, aucune formation du personnel, n'ont été faites précédemment.
Un travail colossal est en cours d'élaboration pour répondre à la mise en demeure de mettre aux normes et à notre volonté de maintenir la préparation des repas au sein de la Commune avec l'aval de la Direction départementale de la cohésion sociale de la protection de la population et de faire valider les menus proposés par un diététicien.

Etat civil

Naissance

POIRIER Eden, Georgette	02/04/20
FREBAULT Côme	27/04/20
FREBAULT Gabin	27/04/20
CATHELIN Eliott	05/06/20

Décès

NEROT Robert	24/03/20
FOULON Marie-Jeanne, née FOVEAU	04/04/20
JOLIVET Nicole, née DELAFOSSE	02/05/20
MALINA Georges	04/09/20
MARTINET Régine, née BABISE	06/09/20
LEON Denise, née LANGOU	12/10/20
DIANCOURT Raphaël	29/10/20
GOLDENBERG Luc	05/11/20
VAUTIER Etiennette, née TONDELLIER	19/11/20
QUENAUD Ginette, née LANGOU	09/12/20
RICHARD, Jean-Paul	13/12/20

Transport Scolaire :

Une application est disponible pour l'activité du transport Scolaire à télécharger sur vos Smartphone et Tablette

Martine MÉTÉNIER et Marc GODARD sont vos délégués au syndicat des transports et à votre écoute pour transmettre vos remarques au syndicat.

Ils sont joignables par le biais du secrétariat de mairie.

POSSIBILITÉ de se faire livrer des plateaux repas à domicile avec :

Le Blaudy, **FACILAVIE**, **Restaurant de la Gare de Fourchambault**,

... Prendre contact directement avec ces établissements